Consignes / Directives relatives à la BFSG/EAA et à la directive EmpCo

Valable à partir du 30.07.26

Conrad Electronic SE
Klaus-Conrad-Straße 1 - 92240 Hirschau

Le présent document décrit les directives relatives au respect des exigences légales pour la création d'articles dans l'assortiment du Groupe Conrad.

EAA (acte législatif européen sur l'accessibilité) et BFSG (loi fédérale allemande qui transpose l'EAA)

Le respect de l'EAA et de la loi BFSG est obligatoire.
Seuls les articles dont le contenu est irréprochable sur le plan juridique peuvent être affichés sur nos pages de détails de produits.
Il est à noter que Conrad garantit déjà la conformité EAA pour toutes les images.

 Cependant, une procédure différente s'applique au contenu vidéo.
Pour l'affichage de vidéos de produits dans notre galerie, en tant que commerçant, nous travaillons avec le partenaire **DemoUp Cliplister**. L'intégration se fait de manière entièrement automatisée – rapide, efficace et conforme à l'identité des marques.
Les marques qui ne bénéficient pas encore d'un accès peuvent s'inscrire auprès de DemoUp Cliplister afin de fournir des vidéos.
À cet égard, veuillez vous adresser directement à : **DemoUp Cliplister**
contact@demoup-cliplister.com

Il est important de fournir les données suivantes à DemoUp Cliplister :
- **La référence du produit (p. ex. EAN/GTIN)**
- **Le titre et la description**
- **Langue**

Pour que le contenu soit intégré correctement et lu **conformément à l'EAA**, il est nécessaire de créer et enrichir de façon automatisée les données EAA dans le système.
Ce service est payant – vous trouverez plus d'informations à ce sujet ici.
(De plus, la conformité des vidéos à la directive EmpCo/Greenwashing est elle aussi garantie.)

Les données suivantes sont alors générées pour le contenu fourni et sécurisées **de manière conforme à la loi** :
Les fichiers obligatoires pour l'accessibilité :
- Audiodescription
- Audiodescription parlée
- Transcription

Pour toute question concernant l'intégration ou la transmission technique, l'équipe de support de DemoUp Cliplister se tient volontiers à votre disposition.

Exigences concernant les informations liées à l'environnement et à la durabilité (Directive EmpCo/Green Claims)

Le respect de la directive EmpCo est obligatoire. Cela signifie, entre autres :

Interdiction d'affirmations vagues : les désignations génériques tels que « respectueux de l'environnement », « écologique », « vert » ou « biodégradable » sont interdites en l'absence de preuves concrètes et scientifiquement fondées.

Interdiction de la simple compensation carbone : les produits ne peuvent plus être présentés comme « neutres en carbone » si ce statut est obtenu uniquement par l'achat de certificats de compensation (tels que des projets de reboisement).

Pas de promesses d'avenir vides : les annonces telles que « neutre en carbone d'ici 2030 » exigent un plan de mise en œuvre détaillé, réaliste et régulièrement vérifié par des tiers indépendants.

Le fournisseur assume la responsabilité de l'exactitude et de la conformité juridique de ces informations.
En cas de non-respect de ces exigences de la part du fournisseur, nous nous réservons le droit de bloquer immédiatement les médias concernés ou même l'ensemble de l'offre de produits. Le fournisseur est responsable de tous les dommages et conséquences juridiques qui en découlent.